

## Une Conférence régionale du patrimoine religieux à l'Avenir

**Le vendredi 22 octobre 2010, l'église Saint-Pierre-de-Durham, à l'Avenir, accueillait la première rencontre de la série Les conférences régionales du patrimoine religieux québécois qui était organisée en collaboration avec la fabrique de la paroisse.**

Cet événement a permis des échanges et un partage des expériences de ceux et celles qui s'intéressent à la protection et à la mise en valeur de ce vaste héritage commun.

### QU'EST CE QUE LE CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est une organisation à but non-lucratif qui oeuvre à l'échelle de la province. Fondé en 1995, il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Pour ce faire, il reçoit une subvention annuelle – 18,6 M\$ en 2010 – du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Ainsi, cette aide financière vise à soutenir les initiatives de restauration d'édifices du patrimoine religieux ainsi que du mobilier, des oeuvres d'art et des orgues qu'ils renferment. Depuis la création du CPRQ, le gouvernement du Québec a ainsi investi 240 M\$ dans ce secteur. Le Conseil a aussi réalisé, en 2003-2004, un imposant inventaire des lieux de culte, devenu depuis un outil incontournable pour tous ceux qui ont à coeur la mise en valeur des églises du Québec ([www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)).

### LA DÉMARCHÉ

Les objets et les édifices religieux constituent sans doute la part la plus importante de l'ensemble du patrimoine culturel québécois. Ces biens se distinguent tant par leurs qualités artistiques et architecturales que par leur charge historique manifeste. La valeur exceptionnelle de cet héritage culturel et la place particulière qu'ils occupent dans l'histoire du Québec transparaisent d'ailleurs dans le nombre de biens à ca-

ractère religieux protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Au cours des années, le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) a participé à l'organisation de nombreux colloques, conférences et activités de diffusion abordant diverses problématiques liées au patrimoine religieux québécois. Afin de réaffirmer son rôle de diffuseur des savoirs sur ce patrimoine, le CPRQ a décidé de mettre en place un projet itinérant favorisant les échanges et le partage des expériences de chacun. Inspirés de notre expérience de 2007 avec la série Le patrimoine religieux montréalais, nous avons décidé de créer un événement récurrent pouvant répondre aux besoins de nos membres, et ce, dans leur propre région. C'est ainsi qu'est née la série les conférences régionales du patrimoine religieux québécois, dont la première s'est déroulée dans la municipalité de l'Avenir.

### SITUATION DE L'AVENIR

Pour Mme Charpentier, qui agissait à titre de maître de cérémonie, « l'église de l'Avenir est devenue la première église multifonctionnelle du diocèse de Nicolet. Les activités religieuses et pastorales sont toujours possibles dans notre église : célébrations eucharistiques, soirée de prière, rencontre de confirmation, première des communions, préparation aux baptêmes, Marche de Compostelle au Québec, pratique de la chorale des adultes et la chorales des jeunes, funérailles, baptême, mariage, etc. ».

« D'autres activités sont maintenant rendues possible grâce aux changements : séances du conseil municipal, rencontres familiales, exposition d'oeuvres d'art, vente de garage, repas communautaire, vente de livres, conférences et activités de la bibliothèque, concert bénéfique, pièce de théâtre, etc. En 150 ans, notre paroisse a construit, localisée, détruit, et transformée son patrimoine bâti. L'Avenir doit apprendre de son passé. L'église demeure le centre de notre village. Les paroissiens, les citoyens peuvent et doivent s'approprier leur histoire leur patrimoine. Nous devons prendre conscience et contribuer à sauvegarder notre église mais aussi notre village.

Nous souhaitons que la connaissance de notre passé nous éclaire dans nos décisions d'avenir. » a-t-elle conclu.

### UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE

La question du maintien, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine religieux québécois occupe une importante place dans nos débats sociaux depuis plusieurs années. Nous n'avons qu'à penser à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec sur l'avenir du patrimoine religieux (2005), la tenue de divers colloques internationaux (Quel avenir pour quelles églises?, 2005 ; Le patrimoine religieux du Québec – Éducation et transmission du sens, en 2006 ; Des couvents en héritage, en 2009), de même qu'à porter attention à la grande couverture médiatique, afin de constater à quel point cet héritage commun est enraciné dans nos moeurs, notre culture et notre histoire.

Au cours de la journée, les participants furent invités à explorer, échanger et cibler diverses avenues possibles permettant de sauvegarder notre patrimoine religieux par la voie d'une concertation des groupes communautaires et de la bonification d'un réseau local d'expertises en cette matière.

En matinée, plusieurs conférences ont été présentées permettant de nourrir les échanges lors des ateliers prévus en après-midi autour des deux sujets suivants :

1. Comment mobiliser, sensibiliser et conscientiser les divers partenaires locaux, face à la protection et la mise en valeur du patrimoine religieux actif, mais aussi, excédentaire.

2. Le tourisme religieux : une avenue possible dans la sauvegarde et la mise en valeur de l'ensemble des éléments du patrimoine religieux en milieu rural?

Cette journée bien remplie au niveau des discussions s'est terminée par une séance plénière, suivie d'une dégustation de cidres et fromages fournis par des producteurs locaux.

Nous vous invitons à consulter l'Observatoire, où seront annoncées les prochaines conférences régionales. On mettra à jour la liste de références susceptibles de vous aider dans vos réflexions et démarches. À ce sujet, nous vous invitons à transmettre toute documentation pouvant aider l'organisation dans ce processus à l'adresse courriel [observatoire@patrimoine-religieux.qc.ca](mailto:observatoire@patrimoine-religieux.qc.ca).



L'exposé d'Yves Samson, diacre et vicaire de la paroisse Saint-James et membre du conseil exécutif du diocèse anglican de Québec a porté sur une question: «D'où le secours nous viendra-t-il?»